

<https://docs.google.com/document/d/1QvVVyTBuXW5wiRgYImMKTi4RSMDjsE-cgiIyI4uWlf0/edit?usp=drivesdk&oid=108208022973349062822>

# Une loi de censure qui ne punit jamais que les membres d'une seule ethnies et laisse courir les autres qui font bien pire est une loi de racisme institutionnel

**U**ne loi scélérate viole la justice naturelle.

Une loi de censure qui ne punit jamais que les membres d'une seule ethnies et laisse courir les autres qui font bien pire est une loi de racisme institutionnel ; une législation qui prétend réprimer l'incitation à la haine et à la violence et qui ne mentionne même pas les pires criminels en la matière, cette loi-là viole à l'évidence l'universalité de la règle de Droit, c'est-à-dire qu'elle viole la justice naturelle.

C'est donc bien une loi scélérate et elle donne lieu à une pratique judiciaire plus scélérate encore.

Avec les inconvénients moraux et politiques que j'ai dits.  
Sont en train de s'en apercevoir ceux  
qui croyaient toujours se trouver du bon côté de cette injustice-là et qui se rendent compte progressivement que d'autres,  
qui les menacent gravement et directement,  
ont commencé à s'en prévaloir à leur tour.

Par ailleurs, dans une vraie démocratie,  
c'est par définition que le citoyen est libre de décider de ses propres affaires : et que, par conséquent, on ne lui vole pas la moitié de son revenu pour le dépenser à sa place, contre sa volonté et contre ses intérêts.

Et comme c'est la *raison d'être* de la démocratie, et sa *seule justification* possible, que de permettre au citoyen de décider des affaires qui sont les siennes, il s'ensuit que le semi-esclavage de la prétendue "démocratie sociale" n'est en rien démocratique : comme tout régime socialiste, c'est la négation de la démocratie sous le masque d'un système électif -- dont l'Union Européenne se dispense d'ailleurs de plus en plus.

Le socialisme est un autoritarisme policier où, sous prétexte d'élection, certains imposent leurs lubies aux autres ; le socialisme est une forme d'esclavage et de censure, qui vole et ruine tout le monde sans aucun profit pour personne.

La démocratie est donc incompatible avec le socialisme, et la V<sup>o</sup> République est l'un des états les plus socialistes au monde.

Elle n'est donc *pas* un régime démocratique ni légitime : c'est une *pseudo-démocratie socialiste*.

C'est une pseudo-démocratie *parce* qu'elle est socialiste et c'est un régime illégitime *parce* qu'il est socialiste.

Dans un régime vraiment démocratique, les impôts ne seraient pas plus élevés qu'il n'est nécessaire pour organiser la *défense* contre les ennemis communs.

Notamment, il y serait interdit à l'Etat de subventionner l'enseignement, ce qui est une forme de *censure* massive, d'autant plus dangereuse qu'étant indirecte puisqu'elle passe par l'impôt, on ne la perçoit pas comme telle.

Pour empêcher l'asservissement des producteurs par les fonctionnaires, on y interdirait à quiconque vit d'argent public d'exercer aucun droit civique, interdiction que la III<sup>o</sup> République faisait d'ailleurs à juste titre aux militaires, qui étaient alors les récipiendaires principaux de cet argent.

Dans les entreprises on appelle ça : "éviter le conflit d'intérêts et la corruption".

Pour empêcher que la loi soit confisquée par des groupes de pression, le référendum serait obligatoire pour tout accroissement d'impôts, toute restriction aux libertés, et le référendum d'initiative populaire possible de plein droit en toutes circonstances.

Le 1 mars 2009 06:39, <[behemet@free.fr](mailto:behemet@free.fr)> a écrit :

P.S.

une petite restriction je ne crois qu'il s'agisse ici d'une loi que l'on peut qualifier de scélérate lorsque celle ci est voté par un parlement démocratiquement élu dans le cadre d'un pays et d'une république légitime sur ce point je ne suis pas d'accord avec vous

s c z

Vous oubliez la Bosnie-Herzégovine avec ses 65 000 morts bosniaques.

Petit massacre à côté des massacres turcs, hitlérien, communiste et hutu, et même ceux du Darfour mais massacre quand même, assortie de déportations massives et de tentatives de génocide localisées.

Cependant, moi qui combats depuis quinze ans le négationnisme serbe, je ne souhaite pas qu'on vote des lois pour punir les menteurs en la matière : la répression ne marche pas, et loin de

souhaiter leur interdiction, j'ai des cassettes de chants nationalistes serbes (pas beaucoup).

Dans la société du spectacle, on prend parti dans les guerres comme à Guignol et parmi les négationnistes il y a vingt imbéciles et cent ignorants pour un salaud.

Je suis pour qu'on les dénonce, les boycotte, et les réfute, pas pour qu'on leur envoie la police. C'est quand les négationnistes sont libres de s'exprimer -- et ils le sont sur Internet -- qu'ils montrent leur véritable visage, et la censure violente ne fait que leur donner de l'importance et discréder, comme autant de tricheurs dans le débat, ceux qui les combattent.

Est-ce un hasard si la meilleure réfutation des négationnistes de la Shoah que je connaisse [est sur internet aux Etats-Unis](#) où la parole est libre, et si je l'ai découverte grâce à [Ezra Levant](#), qui dénonce toute forme de censure en la matière ?

- Masquer le texte des messages précédents -

Selon [behemet@free.fr](mailto:behemet@free.fr):

> bonjour et bonne semaine , dans la paix la joie la lumière et la vraie  
> fraternité  
>  
> bravo pour votre réponse , je suis entièrement d'accord et le nombre de morts  
> ne donnent à personne une priorité dans la douleur.  
> il n'y aucune surenchère en la matière, mais notre association dénonce depuis  
> dix ans et bénévolement ce que vous exprimez elle dénonce le génocide arménien  
> que les turcs devraient reconnaître impérativement, la shoah qui reste un crime  
> et une industrie de la mort très particulière dans notre histoire, les massacres au Darfour , au  
> Rwanda, les profanations des tombes de ceux qui sont tombés pour la France,  
> les violences faites aux femmes .  
>  
> ces objets (nazis) peuvent appartenir au diable, peut nous importe comme  
> vous l'écrivez il devrait rejoindre un musée pour y servir d'une manière  
> pédagogique mais que des fanatiques puissent faire "leurs choux gras" de cela nous répugne  
> et nous semble immoral dans le cadre de la société que nous souhaiterions voir  
> s'élever , à savoir celle de l'humanisme.  
>  
> Merci à nouveau pour votre combat et votre intérêt pour notre part nous continuerons le nôtre  
> qui consiste à mettre en évidence le nouvel antisémitisme qui va de l'extrême droite à l'extrême  
> gauche en passant par les islamistes fanatiques et dogmatiques qui font autant si ce n'est plus  
> de victimes dans les pays dits "musulmans" sans que des manifs gigantesques ne  
> s'organisent ( Algérie 120.000 morts Soudan 200.000 morts Pakistan, Inde, Maroc, Egypte  
etc. ...la  
> liste est trop longue).  
> au plaisir ...

> recevez monsieur mes sincères salutations  
> s c z

Ces objets appartiennent bien à quelqu'un ? Prétendre lui interdire d'en disposer, contre son gré, c'est du vol. Quoi que puisse dire la loi, en l'espèce éventuellement scélérate : on ne nous fera pas croire ici au prétexte de l'"ordre public" : un appel à s'engager dans la "Division Charlemagne" ne risque guère d'être suivi d'effet, et même des objets qui ont servi pour inciter à une haine ou à une violence plus générales n'incitent pas en eux-mêmes à la haine ni à la violence : cela dépend de l'*usage* qu'on en fait :

-- j'ai connu quelqu'un qui avait chez lui un exemplaire en allemand de *Mein Kampf* : c'était sa *prise de guerre* en tant que colonel dans la 1<sup>o</sup> armée française.

-- Et j'ai été bien content de pouvoir *moi-même exposer des affiches antisémites* serbes et citer des déclarations d'admiration et d'allégeance envers Adolf Hitler de la part de dignitaires de l'église orthodoxe serbe pour *montrer* certains aspects souvent méconnus de cette "église"-là ainsi que du nationalisme qu'elle encourage.

Il n'y a aucune bonne raison de ne pas *condamner également* toutes les incitations à la haine et à la violence, a fortiori de ne pas punir également *tous les actes* de violence agressive.

Or, il n'y a pas que le socialisme hitlérien, mort et enterré, qui ait été immoral et criminel : c'est *tout discours socialiste* qui est une incitation à la haine et à la violence et une négation des Droits de l'Homme à *raison de l'appartenance* de cet Homme à un groupe, qu'il s'agisse d'un groupe ethnique ou religieux, d'une classe d'âge ou d'une classe sociale.

La négation des Droits de l'Homme par *haine sociale* a assassiné bien plus d'innocents au XX<sup>o</sup> siècle que la négation des Droits de l'Homme par haine raciale : ce ne sont pas 6 millions d'innocents que la haine de classe socialo-communiste a assassinés au XX<sup>o</sup> siècle mais 100 millions.

Depuis les années 1970, la négation des Droits de l'Homme sous prétexte de son *âge* a assassiné des millions d'innocents sous prétexte qu'il seraient "trop jeunes" pour avoir des Droits.

Et bien entendu, le socialisme est à la fois la principale forme contemporaine de l'*esclavagisme* et la principale manifestation politique d'un *absurdisme sectaire*.

Rien n'est donc plus *obscurantiste* que le socialisme, dont le nazisme n'est qu'une des variantes. Et toutes les censures, toutes les interdictions de travailler, tous les vols, toutes les destructions et tous les assassinats que le socialisme contemporain commet contre des êtres humains au nom de ses idoles -- au nom de la "justice sociale", de la "solidarité", du "développement durable", sont bien autant de *sacrifices humains*.

Une censure sélective des incitations à la haine et à la violence est contraire à son objet moral

prétendu : en effet, elle expose a contrario *l'acceptation par ses auteurs des principes mêmes de haine et de violence qu'ils prétendent combattre* dans celles de leurs manifestations qu'ils se refusent à réprimer : elle *incarne donc précisément l'immoralité et l'injustice* auxquelles elle fait mine de soi-disant s'opposer, faussement, et mensongèrement à l'usage des imbéciles.

Encore une fois, l'observation des dangers respectifs causés par les incitations à la haine qui sont effectivement suivies de violence et par celles qui ne débouchent sur rien, ne permet pas de croire au motif prétexté de l'"ordre public" qui seul permettrait de justifier le caractère sélectif d'une telle répression. Il est au contraire évident que cette répression a compromis l'ordre public, en traquant des menaces imaginaires et en facilitant l'apparition de menaces mortelles.

Avant de perdre son temps à traquer des objets de collection qui ne menacent personne, il faudrait donc d'abord :

- rosser et expulser les musulmans qui crient "mort aux juifs" dans la rue en toute impunité.
- Emprisonner tous les syndicalistes et autres communistes qui défilent avec eux à l'occasion et qui complotent sans arrêt pour "faire payer les riches" (*incitation à la haine sociale* non seulement impunie mais suivie de monstrueux effets).
- Supprimer tous les impôts progressifs -- les *impôts de la haine*, et *réprimer impitoyablement* quiconque s'en déclarerait partisan.
- Dénoncer la politique de complicité du gouvernement français avec les terroristes arabes soi-disant "palestiniens" et autres, derrière un soi-disant "antiracisme" non seulement sélectif et incarnant donc lui-même l'immoralité et l'injustice qu'il prétend faussement combattre, mais complètement hypocrite et de pure façade.

etc. etc.

La liste est longue des choses *sérieuses* qu'on pourrait et devrait faire contre la méchanceté et l'injustice avant de perdre son temps et sa réputation dans des exercices futiles et, vu leur caractère scandaleusement sélectif, dramatiquement contraires à leur prétendu objet.

Le 28 février 2009 07:35, <[behemet@free.fr](mailto:behemet@free.fr)> a écrit :

bonjour  
merci de me donner , s v p, un eclairage sur la negation du droit de propriété  
car si je m'avance il s'agit bien ici de la vente d'objets faisant l'apologie de  
la haine, du racisme , de l'obscurantisme.  
n'est ce pas une dérive qu'il faut combattre comme le canibalisme, les  
sacrifices humains, l'esclavage et les derives sectaires.  
ces objets n'ont qu'une seule place celle de la poubelle de l'histoire coté

triste de l'etre humain.

amitiés...

S C Z

Selon François Guillaumat <[cm.turgot@gmail.com](mailto:cm.turgot@gmail.com)>:

> Combien de temps faudra-t-il pour que ce nouveau précédent en matière de  
> négation du Droit de propriété se retourne contre ses auteurs ?

>

>

> Le 27 février 2009 08:55, <[behemet@free.fr](mailto:behemet@free.fr)> a écrit :

>

>>

>> ----- Message transféré de Sammy GHOZLAN <[sammy.ghozlan@free.fr](mailto:sammy.ghozlan@free.fr)> -----

>> Date : Fri, 27 Feb 2009 08:40:54 +0100

>> De : Sammy GHOZLAN <[sammy.ghozlan@free.fr](mailto:sammy.ghozlan@free.fr)>

>> Adresse de retour :Sammy GHOZLAN <[sammy.ghozlan@free.fr](mailto:sammy.ghozlan@free.fr)>

>> Sujet : Le BNVCA demande l'interdiction de la vente aux enchères par la

>> Ste

>> CAMARD 9/3/09 Salle Drouot d'affiches antisémites et ayant fait l'apologie

>> du

>> nazisme.

>> À : [infogene@afp.com](mailto:infogene@afp.com)

>> BUREAU NATIONAL DE VIGILANCE CONTRE L ANTISEMITISME

>> Parrainé par le Centre Simon Wiesenthal, Verbe et Lumière etc..

>> 8 Boulevard Saint Simon 93700 DRANCY

>> Le Président

>> Sammy GHOZLAN

>> 0609677005

>>

>> Communiqué

>> Drancy le 25/2/09

>>

>>

>>

>> Le Bureau National de Vigilance Contre l'Antisémitisme qui vient d'en être

>> informé dénonce et condamne une vente aux enchères d'affiches

>> anijuives, faisant ou ayant fait l'apologie du nazisme. Cette information

>> nous est confirmée par radio J où elle est pavue également.

>>

>> Selon nos sources, la société CAMARD, Maison de ventes aux enchères de

>> Paris, organise le lundi 9 mars 2009 une vente sur le thème LES MURS ONT LA  
>> PAROLE AFFICHES A TOUS PRIX .  
>>  
>> Parmi ces affiches figurent un grand nombre de documents contestables ayant  
>> fait ou faisant l'apologie du nazisme . Dans la liste des ventes , elles  
>> portent les numéros 103.104.105.107.108.109 .109.111.  
>>  
>> 103-LAISSEZ NOUS TRANQUILLES FRANC MACONNERIE LE JUIF DE  
GAULLE  
>>  
>> 104-MAISON FRANCE 1936 : JUIFS FRANÇAIS ENJUIVES FRANCS MACONS  
DENONCIATION DES PERSONNALITES JUIVES POLITIQUES ARTISTIQUES ET DU  
GOUVERNEMENT BLUM  
>>  
>> 105-EXPOSITION LE JUIF ET LA FRANCE de 1889, de Willette candidat antisémite du  
9eme  
>>  
>> 109- DIVISION FRANCAISE DE LA WAFFEN SS COUDE A COUDE CONTRE  
L'ENNEMI COMMUN .1942.  
>>  
>> 111-Affiche Jaune,encourageant les dénonciations.10/7/1942 .  
>>  
>> Nous considérons que la possession,la publicité et la vente de ces affiches  
>> contreviennent à la loi. Nous demandons au Préfet de Police de Paris, à  
>> la Ministre de l'Intérieur et à la Ministre de la Culture,  
>> l'interdiction de cette vente prévue le 9 mars 2009  
>> à DROUT RICHELIEU à 14H15 SALLE n° -6 , et  
>> la saisie immédiate de ces affiches et leur destruction.  
>>  
>>  
>>  
>> ----- Fin du message transféré -----